



Titre de séjour périmé/changement de statut

Par **meehaela**, le **07/03/2010** à **23:17**

Bonjour,

Je suis ressortissante d'un pays, récemment membre de l'UE.

J'ai un titre de séjour type étudiant qui est périmé en déc 2009; à partir du février 2010, j'ai obtenu quand même un contrat de travail. Je souhaiterais savoir où est-ce que je dois m'adresser pour renouveler ce titre de séjour et changer en même temps le statut d'étudiant à salarié.

Je vous remercie.

Par **commonlaw**, le **08/03/2010** à **12:18**

Il faut savoir exactement de quel pays vous êtes citoyen.
la Roumanie?

Par **chris_idv**, le **10/03/2010** à **11:27**

Bonjour,

Vous devez vous adresser à la préfecture de votre département de résidence.

Munissez vous de votre pièce d'identité, de votre contrat de travail et de votre justificatif de

domicile (originaux).

En qualité de ressortissante de l'Union Européenne entrée et ayant séjournée régulièrement en France (puisque vous aviez un titre de séjour étudiant) il serait très surprenant que le titre de séjour "salariée" vous soit refusé.

Cordialement,